



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 6881

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur la promotion des énergies renouvelables. Un « pôle énergies renouvelables environnement » vient de se créer en Seine-et-Marne, afin d'inciter les foyers à faire le choix de la maîtrise de l'énergie, en leur offrant au même endroit à la fois des conseils et les services d'artisans ou de PME qualifiés. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend encourager la multiplication de ce type d'initiative.

Texte de la réponse

La promotion des énergies renouvelables est une des priorités de la politique énergétique française car nos sociétés sont de plus en plus confrontées à des problèmes de rareté ressources énergétiques fossiles, ressources en eau, terres cultivables, air de qualité, etc. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de manière cohérente avec les conclusions du Grenelle, s'est notamment vue confier la tâche, en étroite relation avec les services déconcentrés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, de contribuer à l'information et la sensibilisation des citoyens et de l'ensemble des agents économiques. À ce titre, le « pôle énergies renouvelables environnement » de Seine-et-Marne, transformé en « espace info énergie » soutenu par l'ADEME, fait partie des initiatives encouragées par le ministère, en faveur des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6881

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6052

Réponse publiée le : 7 septembre 2010, page 9673